

RETRAITE : 6 mois de lutte et toujours mobilisé.e.s !!!



Sur toutes les journées de mobilisation intersyndicale !



Sur les piquets de grève et les point de « blocage » !



Aux côtés du Collectif ESI ! Et sur bien d'autres fronts...

Malgré un pouvoir radicalisé, qui a fait passer sa réforme à tout prix, en multipliant, les manœuvres gouvernementales, les opérations de diversion, de division ou de répression, les salarié.e.s refusent de tourner la page et sont toujours aussi nombreux à être opposé.e.s à la réforme du gouvernement pour empêcher que leur retraite ne redevienne « l'antichambre de la mort », à l'opposé de ce que voulait Ambroise Croizat..

La CGT s'est engagée pleinement dans ce combat et compte bien utiliser tous les leviers pour continuer à dénoncer et empêcher l'application de cette réforme violente, injuste et injustifiée.

Notre mobilisation a créé un rapport de force qui permet aujourd'hui d'interroger partout les conditions de travail et de rémunération qui nous sont faites. L'aspiration à la réduction du temps de travail, longtemps ignorée, fait son grand retour !!!

**POUR ÊTRE PLUS
FORT.E.S ET RETROUVER
LA CULTURE DE CON-
QUÊTES SOCIALES,
JOUONS LE COLLECTIF:
SYNDIQUÉZ-VOUS !!!**

vous êtes la cgt ?

**ON EST LA
CGT!**



 facebook.com/cgtchunantes

 @CgtChuNantes



Rapport Social Unique :

Depuis plusieurs années, la CGT ne cesse d'alerter sur la dégradation des conditions de travail de tous les hospitali-er-ère-s. Pour nous, le diagnostic est clair depuis longtemps, les « organisations » de travail imposées par la direction du CHU sont délétères. Si durant l'année 2022 le Directeur des Ressources Humaines se refusait de faire notre constat que la souffrance au travail et les risques psychosociaux se généralisent sur tout l'établissement, le rapport du Service de Santé au Travail vient clore le débat et donner raison à notre analyse!

« Les risques psychosociaux (RPS) restent extrêmement préoccupants.

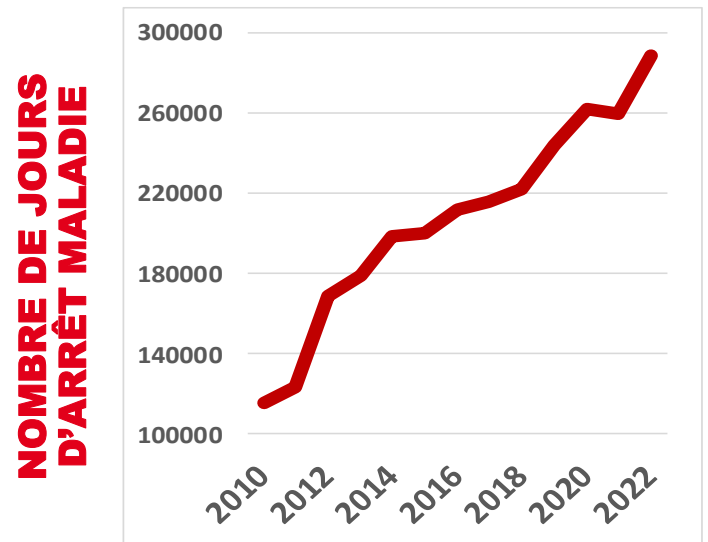
Ils se majorent encore cette année et touchent toutes les catégories socio-professionnelles, tout secteur confondu, se traduisant par une augmentation des situations d'épuisement professionnel et de l'absentéisme maladie. [...]

Les professionnels font état d'une majoration de la charge de travail en lien avec le sous-effectif important et chronique ; de dysfonctionnements organisationnels ; d'une l'instabilité des équipes, [...]

Concernant la charge de travail, sur les secteurs soignants, celle-ci est calculée selon un effectif théorique mais n'est pas mise en adéquation avec l'effectif réellement présent, provoquant de fait des réorganisations répétées, ainsi qu'un déséquilibre important entre le travail prescrit et le travail réel effectué, sans reconnaissance du travail accompli[...]. Les secteurs administratifs ne sont pas épargnés : ils sont confrontés à des situations de souffrances collectives, de conflits dégradés, de sous effectifs. Ces secteurs ne font pas toujours remonter leurs difficultés, considérant qu'elles sont moins légitimes que celle d'autres corps de métiers, notamment les soignants. »

Extrait du rapport d'activité du service de santé au travail de 2022

Conséquence directe de cet aveuglement : le nombre de jours d'arrêts de travail explose une nouvelle fois en 2022 avec plus de 28 000 jours d'absences supplémentaires. En 11 ans, c'est une progression de 235 % !!!



Mais rassurez-vous, la direction fait valoir que nous restons en dessous de la moyenne nationale et que c'est bien pire ailleurs...



Ces éléments de langage ne sont rien d'autre qu'une négation gravissime des risques encourus par les professionnel-le-s du CHU de Nantes!

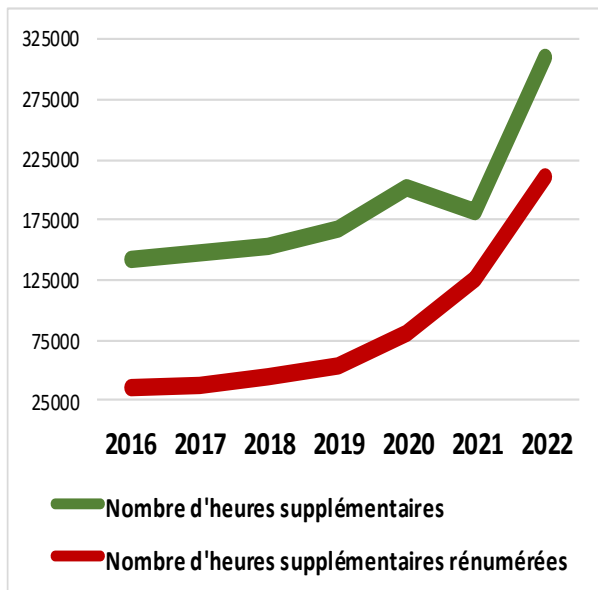
Et un aveu flagrant d'absence de volonté institutionnelle!!!

POUR TOUT SAVOIR SUR L'ÉTAT DU CHU DE NANTES, CONSULTEZ LA PRÉSENTATION FAITE PAR LA CGT DU CHU DE NANTES LORS DU COMITÉ SOCIAL D'ÉTABLISSEMENT:

<https://www.cgt-chu-nantes.org/actualites/rapport-social-unique-2022>



"l'excellente" gestion du CHU de Nantes...



ADDICT' AUX HEURES SUP' :

La seule et unique réponse du CHU, c'est de travailler toujours plus. Après les dérives du « Hublo », il en rajoute une couche avec les heures supplémentaires contractualisées... Résultat des courses : près de **80% des personnels non médicaux ont fait des heures supplémentaires en 2022**. En 8 ans, on note le doublement du nombre d'heures supplémentaires et plus inquiétant encore, sur les trois dernières années, **l'augmentation des heures supplémentaires exclusivement rémunérées est exponentielle**. **Toujours moins de temps de repos pour les hospitali-er-ère-s pourtant largement sur-mobilisé-e-s dans leur vie quotidienne!...**

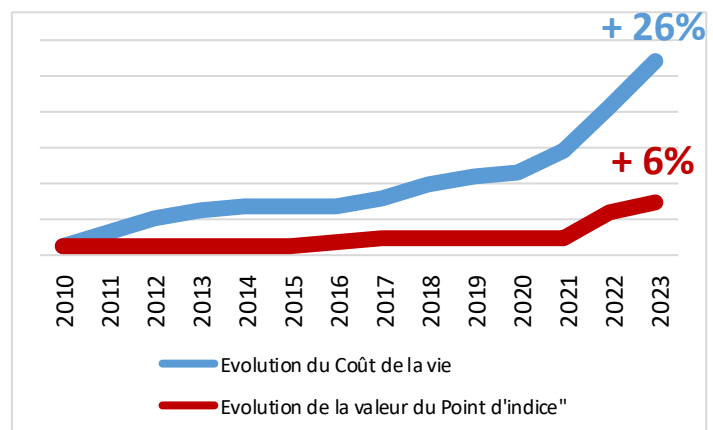
Conséquence: le budget des heures supplémentaires rémunérées double encore passant de 4 048 387 € en 2021 à 9 623 475 € en 2022, (il était de « seulement » de 2 327 438 en 2020). **Et si ce pognon de dingue on l'utilisait dans l'embauche et la titularisation de nouveaux agents ?**

De l'Argent: TOUT pour les Actionnaires, RIEN pour les Fonctionnaires...

Ce n'est certainement pas les annonces du 12 juin 2023 faites par Stanislas GUERINI (Ministre de la Transformation et de la Fonction publique) qui vont venir mettre du beurre dans les épinards !

Et pour cause les 1,5% d'augmentation du point d'indice au 1er juillet 2023 vont avoir beaucoup de mal à rattraper l'inflation constatée sur la dernière décennie (cf graphique). Ce n'est pas non plus le rehaussement des grilles d'indices (de 5 points au 1^{er} janvier 2024) qui

viendront créer le choc d'attractivité dont a pourtant grandement besoin l'Hôpital Public. Et que dire de la création d'une prime (dégressive), dite de « pouvoir d'achat », d'un montant compris entre 300 et 800 euros brut qui devra être versée avant la fin de l'année 2023 (pour les agents gagnants moins de 3250 € brut par mois et sans reconduction sur les années suivantes)...



On ne négocie pas la misère, on la COMBAT !!! Tou-te-s ensemble pour de vraies AUGMENTATIONS de salaires !!!

HÔPITAL : de crise en crise jusqu'à l'effondrement...

En janvier dernier, MACRON 1^{er} confiait qu'il n'avait pas attendu le Covid pour constater qu'il y avait un problème à l'hôpital... Et en homme pragmatique, il a décidé de continuer sa politique d'industrialisation de la santé, voire même de l'amplifier. Tant pis si l'année 2022 a été marquée par une cascade de fermetures de services de soins et par un absentéisme généralisé...

Le CHU de Nantes ne fait pas exception à la règle mais n'hésite pas à afficher des excédents comptables de plus en plus faramineux: 24,4 Millions d'€ pour l'année 2022 !

Un budget de fonctionnement en hausse de 67 millions d'euros en 2022 par rapport à 2021 ! Une capacité d'autofinancement de 61 millions d'euros, etc... Toujours plus d'argent dégagé sur le dos des agents au détriment des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader d'année en année ! Un triste constat qui consiste à dégager de la marge pour financer le béton sur l'île de Nantes plutôt que de financer des effectifs"...

Et pour cet été toujours moins de moyens de remplacement et toujours plus d'heures supplémentaires, de repos annulés ou de changements d'horaires... **FORMEZ, EMBAUCHEZ, NOUS SOMMES ÉPUIÉS.E.S !!!**



VENEZ VOUS FORMER !!!

La CGT du CHU ouvre ses formations à l'ensemble des personnels:

LE BULLETIN DE SALAIRE :

Jeu 16 Novembre 2023

LE STATUT 1^{ÈRE} PARTIE :

Mardi 21 Novembre

LE STATUT 2^{ÈME} PARTIE :

Jeu 30 Novembre

LES CONGÉS DE MALADIE :

Jeu 9 Novembre et
Ven 10 Novembre

FORMATION SYNDICALE DE DÉPART :

Jeu 7 Décembre et
Ven 8 Décembre

COMME CHAQUE SALARIÉ·E DE L'ÉTABLISSEMENT, TU AS LE DROIT À 12 JOURS DE FORMATION SYNDICALE SUR TON TEMPS DE TRAVAIL PAR AN. POUR MIEUX CONNAÎTRE TES DROITS, INSCRIS-TOI ➡



la
cgt